Une séance régulière du Conseil de Bristol s'est tenue à la mairie en utilisant la distanciation sociale le 3 janvier 2023 à 20 h 00 avec le maire Brent Orr et les Conseillers Valerie Twolan-Graham, Archie Greer, Meaghan McConnell, Greg Graham, Kim Crawford et Debbie Kilgour.

- (23-01-01) Il est proposé par la Conseillère Twolan-Graham que les minutes de la réunion du 5 décembre soient adoptées telles que présentées. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (23-01-02) Il est proposé par le Conseiller Greer que les minutes de la réunion du 13 décembre sur le plan d'investissement en capital sur 3 ans soient adoptées telles que présentées. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (23-01-03) Il est proposé par la Conseillère McConnell d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (23-01-04) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'ajouter l'organisme Association Communautaire de Bristol à notre police d'assurance municipale avec la MMQ au coût de 195,00 \$ plus les taxes de 9 %, qui sera facturé à l'organisation. Adoptée. Le Maire et la Conseillère McConnnell s'abstiennent de voter.
- (23-01-05) Il est proposé par la Conseillère McConnell d'adopter le règlement # 304A.6 concernant le taux d'impôt foncier général, les taux de service et le taux d'intérêt annuel. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(23-01-06) Programme de pompiers

- ATTENDU QUE le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service municipal de sécurité incendie prévoit les exigences de formation des pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
- ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour répondre efficacement aux situations d'urgence ;
- ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a mis en place le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE l'objectif principal de ce programme est de fournir aux organismes municipaux une aide financière pour leur permettre de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à promouvoir l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Bristol désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Pontiac en conformité avec l'article 6 du Programme.

ET RÉSOLU QU' il est proposé par le Conseiller Greer et appuyé par la Conseillère Crawford que la municipalité présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Pontiac. Le Maire s'abstient de voter.

(23-01-07) Il est proposé par le Conseiller Greer d'accepter la soumission reçue par Kelly McConnell pour la refonte du site web au montant de 500\$, plus 185\$ par mois pour la maintenance. Adoptée. Le Maire et la Conseillère McConnell s'abstiennent de voter.

(23-01-08) Il est proposé par la Conseillère Twolan-Graham d'installer un panneau d'arrêt au cimetière et la rue Pinehurst. Adoptée. Sur Division. 4 en faveur et 2 contre. Conseillère McConnell et le Conseiller Greer enregistrent leur dissidence. Le Maire s'abstient de voter.

(23-01-09) Il est proposé par le Conseiller Greer que tous les conseillers et le maire sont intéressés à siéger sur le comité de préservation du patrimoine. Adoptée. Le Maire et la Conseillère McConnell s'abstiennent de voter.

crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.						
Christina Peck						
(23-01-10)	Il est proposé par la Conseillère Crawford que les factures totalisant 97 743,65 \$ soient payées pour le mois de décembre. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.					
(23-01-11)	Il est proposé par la Conseillère McConnell d'accepter les états financiers pour le mois de novembre. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.					
(23-01-12)	Il est proposé par le Conseiller Greer de lever la séance. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.					
Brent Orr, maire	Christina Peck, directrice générale					

Je, Christina Peck, directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des